

Téléphone  
320.36.20D 450 HONDURAS: APRES L'ACQUITTEMENT DES AUTEURS DU  
MASSACRE DE JUTICALPA

Le 25 juin 1978 marque le troisième anniversaire de l'assassinat de quatorze personnes - neuf paysans, un professeur, deux jeunes femmes et deux prêtres - près de Juticalpa (cf. DIAL D 240 et 337). L'acquittement récent des chefs militaires et des propriétaires terriens directement impliqués dans ce crime collectif avait provoqué la réaction des milieux ecclésiastiques de la prélatrice d'Olancho (cf. DIAL D 437). Nous donnons aujourd'hui la déclaration des évêques de Honduras.

(Note DIAL)

## APPEL DE L'EGLISE A LA REFLEXION ET A LA CONVERSION

Les faits

La tragédie de "Los Horcones" ne peut se comprendre que replacée dans le contexte de la situation vécue à Olancho en 1975. La loi de réforme agraire n'était pas appliquée par manque des décrets appropriés et, par ailleurs, les grands propriétaires se refusaient à remettre aux paysans des terres cultivables. Cette situation difficile a pratiquement mis les paysans dans l'obligation de s'installer dans certaines terres de propriété communale et nationale.

Des éléments de l'Armée ont fait le jeu des grands propriétaires en expulsant les "anvahisseurs" et en arrêtant des responsables paysans. Les organisations paysannes ont, en vain, essayé d'obtenir la libération des camarades emprisonnés et d'obliger le gouvernement à résoudre le problème de la famine. C'est pourquoi il avait été décidé de faire une marche pacifique des paysans le 25 juin pour sensibiliser la population et obtenir son soutien.

Le gouvernement a donné l'ordre de disperser la marche populaire qui devait aboutir à Tegucigalpa. A Olancho, en exécution de cet ordre, des militaires et des civils ne se sont pas contentés de couper la route près d'un pont; ils ont pénétré dans l'"Instituto 18 de Febrero" et tué cinq paysans au cours de la panique et de la confusion qui ont suivi. Plus tard, dans la même journée, ils ont arrêté plusieurs responsables d'organisations paysannes ainsi que les Pères Yván Betancourt et Casimiro Cypher. Après les avoir interrogés et torturés, ils ont décidé de les tuer. Et pour qu'il ne reste aucun témoin, ils ont également tué Melle Ruth García et Melle María E. Bolívar. Les cadavres des victimes ont été jetés dans un puits pour qu'il n'en reste aucune trace susceptible de constituer des indices. Dans les jours suivants, d'autres personnes ont été assassinées sous prétexte de complicité.

Radio Paz de Choluteca a été fermée, ainsi que Radio Progreso de Yoro. Tous les prêtres étrangers et les religieuses étrangères d'Olancho ont été arrêtés

et transférés à Tegucigalpa, ainsi que le P. Esteban Gross, du Centre La Fragua de Progreso. Tout cela était à l'évidence une manoeuvre destinée à faire croire, sur le plan national et international, que les victimes étaient impliquées dans la guérilla.

Sous la pression de l'opinion publique et, en particulier, de la hiérarchie de l'Eglise, le gouvernement a nommé une commission d'enquête sur les événements et, après avoir reçu son rapport le 8 juillet, il s'est engagé à traduire les coupables en justice. En réponse aux clameurs populaires, le gouvernement militaire a, par le biais du procureur général, présenté l'accusation devant la justice de Juticalpa.

Après de nombreux mois d'attente et sous prétexte qu'aucun témoin oculaire ne s'était présenté, le juge a rendu sa sentence: "Les accusés sont acquittés, à l'exception de deux soldats". La décision a provoqué le mécontentement, la désillusion et un sentiment de frustration dans tous les secteurs sociaux: c'était le système judiciaire actuel qui était ainsi lui-même mis en jugement.

Nous ajoutons à cela d'autres faits qui montrent la décomposition sociale rongant un pays dans lequel ne sont pas respectés les principes les plus élémentaires de la vie collective:

- le manque de garanties pour les individus;
- les assassinats en chaîne;
- l'impunité des assassins;
- les injustices pratiquées par les organes de sécurité;
- et les disparitions de personnes.

Tous ces faits créent un climat d'injustice et de violation constante des droits fondamentaux de la personne.

#### Principes éthiques

L'Eglise dénonce une fois de plus tous ces actes de violence et les violations des droits de l'homme. Consciente que la violence engendre la violence, elle invite à la réflexion pour que cessent de tels crimes. A titre de contribution, elle rappelle quelques principes éthiques essentiels qui doivent être à la base de toute société:

- 1- Chaque individu a droit à la vie: "Tu ne tueras pas" (Exode 20,13).
- 2- Chaque individu a droit à l'existence, à l'intégrité physique et, donc, aux moyens de parvenir à un niveau de vie décent, moyens parmi lesquels on relève principalement la nourriture, le vêtement, l'habitat, le repos, les soins médicaux. Il a aussi droit aux services indispensables que l'Etat doit lui offrir (encyclique de Jean XXIII, Pacem in Terris, n° 11).
- 3- Chaque individu a le droit de s'organiser, de réclamer et de protester quand il se sent lésé dans ses droits (les évêques latino-américains à Medellin 1968, Justice n° 12).
- 4- La pratique répandue de la torture pour terroriser ou pour obtenir des informations est une atteinte à la dignité de l'individu.
- 5- Chacun est responsable de ses actes. Personne ne peut se disculper, après avoir commis un crime, en déclarant qu'il "obéissait aux ordres".
- 6- Tout individu témoin d'un crime est dans l'obligation morale d'en témoigner devant les tribunaux et personne ne peut donner de faux témoignage.

7- Chaque individu a le droit de bénéficier de la protection du système judiciaire, lequel doit être libre de toute attache avec les pouvoirs politique et économique. Il est donc du devoir de l'autorité compétente d'y veiller et, si nécessaire, de réformer la justice pour en obtenir l'équité en droit strict.

#### Annnonce prophétique

Soucieuse d'éduquer et d'orienter les consciences, chargée d'appeler à la conversion personnelle et aux changements structurels, et suite aux événements rappelés plus haut, l'Eglise se voit dans l'obligation de proposer les réflexions suivantes:

1- Pour qu'existe la paix il faut supprimer toutes les injustices, respecter les droits fondamentaux de la personne humaine, réviser et faire appliquer les lois du pays pour éviter qu'à l'avenir les coupables puissent tourner la loi. Le respect mutuel est une exigence de la vie collective.

2- Pour la garantie des citoyens et pour la crédibilité de notre système judiciaire, il faut que les auteurs du crime de "Los Horcones" et ceux de faits semblables ne restent pas impunis. Ceux-ci sont invités à réfléchir sur leurs crimes et à se repentir car il leur sera demandé: "Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? La voix du sang de ton frère monte du sol vers moi" (Genèse 4,10).

Nous nous apprêtons à commémorer la grande tragédie de la mort violente de l'Innocent et sa résurrection glorieuse. La célébration liturgique sera profitable pour ceux qui réformeront leur vie conformément aux enseignements de celui qui est venu prêcher non la violence mais l'amour, la justice, le pardon et LA PAIX.

Le 15 mars 1978

Héctor Enrique Santos, archevêque de Tegucigalpa  
José Carranza, évêque de Santa Rosa de Copán  
Jaime Brufau, évêque de San Pedro Sula  
Marcelo Gerín, évêque de Choluteca  
Bernardino Mazzarella, évêque de Comayagua  
Evelio Dominguez, évêque auxiliaire de Tegucigalpa  
Commission nationale de pastorale (15 membres dont: 10 prêtres,  
1 religieuse et 4 laïcs)

----

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 160 F - Etranger 185 F (voie normale)  
(par avion: tarif sur demande)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441